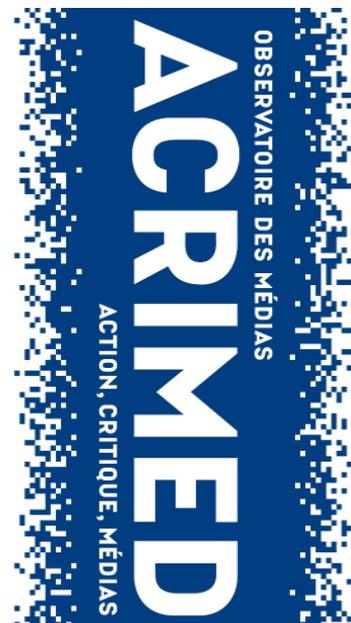


LOI SÉCURITÉ GLOBALE :

STOP AU FLOUTAGE DE GUEULE

La loi « Sécurité globale » était débattue cette semaine à l'Assemblée nationale. Tandis que les forces de l'ordre voient renforcées leur recours aux drones et autres caméras piétons pour « encadrer » les mouvements sociaux, les journalistes, vidéastes et autres lanceurs d'alerte qui couvrent ces mobilisations et dénoncent les abus de pouvoirs sont dans le viseur du ministère de l'Intérieur.



Toujours mobilisée pour une information libre, pour le droit d'informer et le droit à être informé, Acrimed se joint à la contestation contre le projet de loi « Sécurité globale ».

Ce pouvoir ne tolère pas les contre-pouvoirs. Il ne tolère pas que des journalistes, des habitants de quartiers populaires, des reporters, encartés ou non, des manifestants, puissent rendre compte de la réalité de l'action policière. D'une violence trop souvent impunie.

Des quartiers populaires aux mobilisations sociales (loi travail, gilets jaunes, retraites, etc.) ce sont souvent les images, les vidéos de violences, qui ont aidé à percer le mur du discours officiel, celui de la préfecture. Et qui ont permis de mettre les violences policières à l'ordre du jour médiatique malgré l'obstruction ou l'indifférence des chefferies éditoriales.

Aujourd'hui la préfecture souhaiterait substituer à ces images, trop dérangeantes, ses propres images, comme elle l'avait fait lors de la tentative d'évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes en avril 2018.

C'est le sens des dispositions de cette loi de sécurité globale, dont l'objectif est clair : verrouiller un peu plus l'information. Il s'agit d'une grave remise en cause des libertés fondamentales, comme l'a rappelé le conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Cette remise en cause s'inscrit dans une longue liste d'initiatives prises par le gouvernement contre une information libre :

- Intimidation des journalistes, à travers des pressions judiciaires, comme les perquisitions menées à Mediapart, ou des journalistes convoqués à la DGSI.
- Sur le terrain, par l'entrave au travail des journalistes en manifestation, la destruction leur matériel, voire des arrestations systématiques ou des violences physiques sans précédent (54 journalistes blessés par la police dont 12 grièvement, depuis novembre 2018 selon Reporters Sans Frontières).
- Multiplication des lois tentant de verrouiller l'information : la loi secret des affaires, facilitant les poursuites bâillonnées, la loi « Fake news », ouvrant de nouvelles possibilités de censure.

Tout cela, sans compter les coupes sévères dans le budget du service public audiovisuel, ni les nombreuses déclarations incendiaires de la majorité et du gouvernement.

Non, décidément ce pouvoir ne tolère pas les contre-pouvoirs. Il s'apprête à bafouer une nouvelle fois, avec une rare violence, le droit d'informer et à être informé. C'est bien sûr l'affaire des journalistes... mais c'est l'affaire de toutes et tous, un enjeu démocratique.



VIOLENCES CONTRE LES JOURNALISTES : LA POLICE ANTICIPE L'ARTICLE 24 !

Le 17 novembre, des rassemblements avaient lieu dans plusieurs villes contre le projet de loi « sécurité globale ». À Paris ou encore à Toulouse, des violences verbales et physiques contre les journalistes (entre autres !) ont été constatées et attestées par des images et des vidéos dont le gouvernement souhaite précisément interdire la diffusion.

À Toulouse, un journaliste de Reporterre a rapporté avoir été pris à parti par un CRS alors qu'il lui montrait sa carte de presse. « *Je n'en ai rien à foutre de ta carte de presse* », lui aurait ainsi lancé un policier avant de la lui jeter par terre en disant : « *profites-en c'est la dernière fois.* » À Bayonne, le photographe Guillaume Fauveau a été entravé et menacé par des policiers alors qu'il était lui aussi en reportage. Dans un témoignage publié le lendemain, il annonce avoir déposé plainte.

Ce fut également le lot de plusieurs journalistes lors du rassemblement parisien dont deux ont été placés en garde à vue au motif d'« attroupement après sommation » et « dissimulation de visage » : Hannah Nelson, photoreporter pour Taranis News, a été traînée au sol, interpellée et placée en garde-à-vue, puis libérée le lendemain en écopant d'un rappel à la loi. Même traitement pour Tangi Kermarrec, journaliste à France 3 Paris Île-de-France. Sa chaîne, qui recueille et publie son témoignage, dénonce « *une arrestation abusive et arbitraire* », une « *restriction des droits de la presse* » et une « *obstruction au bon exercice du droit d'informer* ».

D'autres journalistes ont été blessés : Rémy Buisine, reporter à Brut, molesté à plusieurs reprises pendant

son live, et mis à l'écart du rassemblement, avant qu'il présente sa carte de presse et soit finalement relâché ; Clément Lanot, journaliste freelance pour CLPress et Line Press, entravé dans son travail et menacé d'interpellation ; NnoMan, journaliste freelance et fondateur du collectif Œil, frappé et menacé par des policiers de destruction de son matériel professionnel ; Simon Luvet, journaliste à Actu.fr, brassard « Presse » apparent, empoigné et poussé violemment. Taha Bouhafs, journaliste à Là-bas si j'y suis, menacé d'être interpellé. Cyril Zannettacci, photographe pour Libération, « *frappé par un membre de la BRAV qui lui a dit de «dégager», alors qu'il tenait son appareil photo en l'air* » selon Cheeknews (18/11).

Ainsi que bien d'autres reporters entravés, dont par exemple ceux qui, comme le rapporte Grégoire Mandy – journaliste en formation à l'IEJ de Paris et lui aussi présent –, « *sont empêchés de filmer la nasse* » formée par la police et se font intimer l'ordre, matraque au poing, de se déplacer.

Au-delà des violences physiques, on a assisté à de nouvelles pratiques inquiétantes, ainsi de sommations spécifiquement destinées aux journalistes. Entraver en permanence le travail de reportage : voilà ce qu'a une nouvelle fois révélé ce rassemblement, au cours duquel les policiers ont appliqué le projet de loi... par anticipation.

On ne sait guère où compte s'arrêter la course autoritaire et liberticide du gouvernement actuel. En ce qui concerne notre association, et au sujet de l'article 24, la position d'Acrimed est claire : retrait !

LA CRITIQUE DES MÉDIAS, C'EST VOTRE AFFAIRE !

Faire ou refaire des médias une question démocratique, et donc politique, se fait collectivement.

Alors, n'hésitez pas: rejoignez Acrimed, ou contribuez à son développement en apportant votre soutien financier !

Acrimed est une association de critique des médias née du mouvement social de 1995, dans la foulée de l'Appel à la solidarité avec les grévistes. Nous sommes journalistes, salariés des médias, chercheurs, acteurs du mouvement social et « usagers » des médias, et nous cherchons à porter une critique indépendante, radicale et intransigeante du système médiatique.